BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1093

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

830 339 891 RCS Paris.
FINANCIERE ADVANCY.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 1850424.00 EUR.
Adresse : 28-32, avenue Victor Hugo, 75116 Paris.
Précédent propriétaire : 830 339 891 RCS Paris. **FINANCIERE ADVANCY.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : ADVANCY GROUPE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 28-32 avenue Victor Hugo 75116 Paris Capital : 1296155.00 EUR Numéro unique d'identification : 494745979 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : FINANCIERE ADVANCY Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 28-32 avenue Victor Hugo 75116 Paris Capital : 1850424.00 EUR Numéro unique d'identification : 830339891 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 23636558.00 EUR - passif de 11284414.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : L'Absorbée détenant la totalité du capital social et des droits de vote d'Absorbante, les Parties sont convenues que le rapport d'échange sera établi sur la base des valeurs comptables respective de l'Absorbée et de l'Absorbante. Il en ressort que le nombre d'actions d'Advancy Groupe à émettre en rémunération de l'apport sera de 883.534, qui seront intégralement remises aux associés de Financière Advancy au prorata de leur participation dans Financière Advancy. En rémunération de l'actif net apporté par l'Absorbée, l'Absorbante procèdera à la Date de Réalisation à une augmentation de capital d'un montant de 883.534 euros, par émission de 883.534 actions d'Advancy Groupe d'une valeur nominale d'un euro chacune. Prime de fusion : La différence dégagée entre, d'une part, la valeur nette comptable de l'actif net apporté par l'Absorbée, soit 12.352.144 euros, et d'autre part, le montant nominal de l'augmentation de capital d'Advancy Groupe, soit 883.534 euros, différence qui ressort à 11.468.543,40 euros (après déduction du montant total de 79,58 euros correspondant aux rompus), constituera une prime de fusion provisoire d'un montant de 11.468.530,42 euros. . Date du projet commun de fusion : 28.04.2021. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société ADVANCY GROUPE : 28.04.2021 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société FINANCIERE ADVANCY : 28.04.2021 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..